

**DEPARTEMENT
MEURTHE-ET-MOSELLE
COMMUNE DE CHALIGNY
54230**

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

SEANCE du 18 décembre 2017

Membres en exercice : 6
Membres présents : 5
Votants : 5

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CHALIGNY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à dix-huit heures, sous la présidence de Madame Christiane BARTHELEMY, vice-présidente, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : Mmes BARTHELEMY, OLIVIER, ANDRE, ISSELE, M. PINHO.

Etait absente : Mme IRSLINGER

Secrétaire : Mme OLIVIER.

DELIBERATION N° CCAS/2017-17

Objet : Aide M. Nourine EL AHMADI

Le conseil d'administration,

Vu la demande présentée par M. Nourine EL AHMADI domicilié 6 rue des Martyrs sollicitant une aide pour un dépôt de garantie dans le cadre d'un déménagement,

Vu le dossier présenté, l'état des revenus et des charges de l'intéressé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une aide de 293 € à M. Nourine EL AHMADI à verser à la société BATIGERE au titre de dépôt de garantie pour l'appartement N° 114, 5 rue de Gembloux, entrée 2, immeuble AIGLONI à Vandoeuvre-les-Nancy.

DELIBERATION N° CCAS/2017-18

Objet : Prise en charge fournitures scolaires et coopérative scolaire famille FLEURENCE

Le conseil d'administration,

Vu la demande présentée par Madame LOCATELLI, Directrice de l'école Banvoie, à l'effet de venir en aide à la famille FLEURENCE David domiciliée à CHALIGNY, chemin du Stade.

Vu le dossier présenté, l'état des revenus et des charges de la famille,

Vu les motifs invoqués par Madame LOCATELLI,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder l'aide suivante pour les enfants Christopher et Victoria FLEURENCE :

Prise en charge de la coopérative scolaire d'un montant de soixante euros et des fournitures scolaires d'un montant de soixante-dix euros à verser directement à l'école Banvoie.

CHARGE Madame la Vice-Présidente de notifier cette décision à Madame LOCATELLI et la famille

DELIBERATION N° CCAS/2017-19

Objet : Aides familles OTT et FLEURENCE

Le conseil d'administration,

Vu la demande présentée par Madame Christiane BARTHELEMY, Vice-Présidente à l'effet de venir en aide aux familles OTT, Françoise FLEURENCE et Marie-Christine FLEURENCE, domiciliées chemin du Stade,

Vu les dossiers présentés, l'état des revenus et des charges des familles,

Vu les motifs invoqués par Madame Christiane BARTHELEMY,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder les aides suivantes :

- Bon d'achat pour deux bidons de pétrole pour chaque famille.

DELIBERATION N° CCAS/2017-20

Objet : aide Madame Sophie MARQUIS

Le conseil d'administration,

Vu la demande présentée par Madame Christiane BARTHELEMY, vice présidente, à l'effet de venir en aide à Madame Sophie MARQUIS.

Vu le dossier présenté, et la situation particulière traversée par l'intéressée,

Vu les motifs invoqués par Madame BARTHELEMY,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une aide de 200 € à Madame Sophie MARQUIS.